

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 avril 2026

ACTUALISATION DE LA PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2024 À 2030 ET DIVERSES DISPOSITIONS INTÉRESSANT LA DÉFENSE - (N° 2630)

N° DN220

AMENDEMENT

présenté par

M. Saint-Martin, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, M. Arnault, Mme Belouassa-Cherifi, Mme Bentorki, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Cadalen, M. Caron, M. Carrière, Mme Cathala, M. Cernon, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Coulomme, M. Delogu, M. Diouara, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Feld, M. Fernandes, Mme Ferrer, M. Gaillard, Mme Guetté, Mme Hamdane, Mme Hignet, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Lahmar, M. Laisney, M. Le Coq, M. Le Gall, Mme Leboucher, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lejeune, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Élisabeth Martin, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Mesmeur, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Nosbé, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Ratenon, M. Saintoul, Mme Soudais, Mme Stambach-Terrenoir, M. Aurélien Taché, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé et M. Vannier

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 12, insérer l'article suivant:**

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité
--

Dans un délai de trois mois à compter de la promulgation de la présente loi, le Gouvernement remet au Parlement un rapport sur l'opportunité de créer une université francophone de l'espace à Kourou, en mobilisant les centres spatiaux universitaires existants, en codéveloppement avec les habitants et en lien avec l'université de Guyane.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement, le groupe La France insoumise demande à ce que le Gouvernement remette un rapport au parlement sur l'opportunité de créer une université francophone de l'espace et de ses métiers à Kourou. De nombreux pays du monde entier et notamment du continent africain se dotent d'agences spatiales nationales et cherchent à fédérer leurs efforts en vue de construire des programmes définis en fonction d'objectifs établis de façon autonome. En opposition aux tentatives d'influence aux relents coloniaux nauséabonds ou aux gesticulations des capitalistes cherchant de nouvelles parts de marché, la France doit engager une politique de coopération. La création d'une université francophone de l'espace pourrait constituer un formidable levier. Cette université

francophone, en lien avec le renforcement du centre spatial guyannais, s'adapterait aux enjeux spatiaux du territoire, permettant de centraliser le partage de compétences au plus proche du CSG. Elle devra être développée avec les habitants, et en lien avec l'Université de Guyane.